

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

SPES

**Décision du 6 mai 2014 portant délégation de signature aux directeurs
des établissements de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)**

NOR : DEVK1409243S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de l'École nationale des techniciens de l'équipement,
Vu le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013 autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté ministériel n° 10-12922 du 6 mai 2010 nommant Mme HUMBERT (Évelyne) directrice de l'École nationale des techniciens de l'équipement à compter du 1^{er} juin 2010 ;

Vu l'arrêté ministériel n° 0110045 du 13 juillet 2011 nommant M. YOYOTTE-HUSSON (François) directeur de l'établissement de Valenciennes ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité ;

Vu l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des membres des corps des adjoints administratifs de l'État et des membres des corps des dessinateurs de l'équipement du ministère chargé du développement durable ;

Vu la décision du 21 mars 2013 nommant M. HORIN (Philippe) directeur par intérim de l'établissement d'Aix-en-Provence à compter du 1^{er} avril 2013,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE), les décisions relatives à la gestion du personnel prévues par les arrêtés du 20 novembre 2013 susvisés à M. Philippe HORIN, directeur par intérim de l'établissement d'Aix-en-Provence, à Mme Anne REOCREUX, secrétaire générale, et à Mme Marie-Josée PASTOR, directrice des études.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice de l'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE), les décisions relatives à la gestion du personnel prévues par les arrêtés du 20 novembre 2013 susvisés à M. François YOYOTTE-HUSSON, directeur de l'établissement de Valenciennes, à M. Franck MUNDUBELTZ, secrétaire général, et à M. Louis MOREAU DE SAINT MARTIN, directeur des études.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 6 mai 2014.

La directrice de l'ENTE,
É. HUMBERT